



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU GERS

affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique

Renseignements : A.C.T.G 06 38 53 77 56 - 06 33 61 71 07



EXPOSITION CANINE NATIONALE

AUCH

DIMANCHE 5 MAI 2024



avec attribution du
CACS
de la SCC

Parc Endoumingue (Avenue Jean Jaurès en face de l'Hippodrome)

Désignation du meilleur chien de race, de groupe et de l'exposition, du meilleur jeune chien, du meilleur puppy du meilleur baby, du meilleur champion, du meilleur vétérinaire, de la meilleure paire, du meilleur couple, de la meilleur meute, du meilleur lot d'affixe, du meilleur lot de reproducteurs, concours jeune présentateur.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
LE 19 AVRIL 2024 (date de réception)**

TROPHÉE DU JEUNE PRÉSENTATEUR
(Inscription sur place)

Restauration sur place
Parking intérieur gratuit pour les exposants

JURY PRESENTI

Groupe 01	05/05/2024
Bergers des Pyrénées, Chien de berger catalan	CAPEL Richard
Berger blanc suisse, Bergers allemands, Berger polonais de plaine- Niziny, Bergers hollandais, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien-loup tchèque, Chiens de berger belge, Colleys, Schipperke, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Berger australien, Berger de Beauce, Berger des Shetland, Colley barbu	VIZZARI Dominique
Groupe 02	05/05/2024
Bouviers Suisses, Boxer, Bulldog Continental, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Mastiff - Bullmastiff, Presa Canario, Rottweiler, Saint Bernard, Shar Pei, <i>Races non citées</i>	BARDET Joëlle
Chien de montagne des Pyrénées, Dogues allemands, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain	CAPEL Richard
Bulldog anglais, Pinscher, Schnauzer	VEYRIER Annie
Groupe 03	05/05/2024
Bull Terriers, Fox-Terriers, Russell Terriers, Staffordshire Bull Terrier, Terrier du Yorkshire, Cairn Terrier, Terrier écossais, West highland white Terrier, <i>Races non citées</i>	MARCILLAUD Anne
Staffordshire américain	VILANOVA Yves-Emmanuel
Groupe 04	05/05/2024
Teckels	JACOPS Sébastien
Groupe 05	05/05/2024
Spitz allemands, Spitz italien	JACOPS Sébastien
Akita, Akita américain, Chien thaïlandais à crête dorsale, Spitz des visigoths, Chow Chow, Husky Sibérien, Samoyède, Spitz japonais, Shiba inu, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Chiens nus du Mexique et du Pérou	SALLET Christian
Podenco ibicenco à poil dur, Podenco ibicenco à poil court	VILANOVA Yves-Emmanuel
Groupe 06	05/05/2024
Grand bleu de Gascogne, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert ^{SP6} , Basset fauve de Bretagne	JACOPS Sébastien
Basset Hound, Beagle, Dalmatien, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	SALLET Christian
Groupe 07	05/05/2024
Braque allemand, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien ^{SP6} , Braques de Weimar, Braques français ^{SP6} , Setter Gordon, Spinone ^{SP6}	JANICOT Pierre
Epagneul picard, Epagneuls bretons, Griffon Korthals, Pointer ^{SP6} , Setter anglais, Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	TOULET Régis
Groupe 08	05/05/2024
Cockers américains, Cockers anglais, Golden, Labrador, Retriever à poil bouclé, Retriever à poil plat, Springer spaniel, <i>Races non citées</i>	CITERNE Jean-Paul
Groupe 09	05/05/2024
Bouledogues français, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Petits chiens russes	SALLET Christian
Chiens du Tibet ^{SP6} , King et Cavaliers King Charles spaniels, Terrier de Boston	TEPPAZ-MISSON François
Bichons, Caniches, Carlins, Epagneuls japonais, Pékinois, Petit chien lion, <i>Races non citées</i>	VEYRIER Annie
Groupe 10	05/05/2024
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Saluki, Whippet, <i>Races non citées</i>	VILANOVA Yves-Emmanuel
Races non reconnues par la FCI	05/05/2024
Alano espagnol, Chien Fonnese	BARDET Joëlle
Cursinu	JACOPS Sébastien
Podenco andaluz, Barbado da Terceira, Majorero, <i>Races non citées</i>	ROSER Solange
Segugio dell appennino, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert	SALLET Christian
Pachon navarro, Epagneul de Saint-Usuge	TOULET Régis
Pluricolores à poil frisé	VEYRIER Annie

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

**ENGAGEMENTS INTERNET : <https://cedia.fr>
engagement en ligne - paiement sécurisé**

L'Association Canine demande 1 € supplémentaire
par paiement sur internet pour les frais postaux et bancaires.

En partenariat avec



EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 16h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 50 €. Un restaurant sera installé dans l'enceinte de l'exposition.

LOGEMENT - Des cages seront mises à disposition pour les meutes uniquement

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monochromes, cryptochromes ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Exc. et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans

distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS «NE CONCOURANT PAS» - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Gers par chèque bancaire ou mandat. Pour les étrangers, mandat international exclusivement. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée à 19 avril 2024.

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en classe OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^o Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

- Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**
- **1^{er} Groupe** - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres 15 mois
 - **2^e Groupe** - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
 - **3^e Groupe** - Staffordshire Américain _____ 15 mois
 - **4^e Groupe** - Teckels _____ 15 mois
 - **5^e Groupe** - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland _____ 15 mois
 - **6^e Groupe** - Dalmatien, Rhodesian Ridgeback _____ 15 mois
 - **8^e Groupe** - Retrievers _____ 15 mois
 - **9^e Groupe** - Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
 - **10^e Groupe** - Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.



Remplissez cette feuille et envoyez-la immédiatement à : Cédia - Exposition de Auch - 67 rue du G^l Leclerc - 67202 WOLFISHEIM en joignant le montant de vos engagements libellé à l'ordre de l'ACT du Gers

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS LE 19 AVRIL 2024 (date de réception)

Engagement sur internet recommandé - <https://cedia.fr>

ATTENTION AUX PRÉCISIONS INDISPENSABLES POUR CERTAINES RACES ET CLASSES - VOIR AU VERSO

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Réservé à la Société

Identification : _____ N° LO : _____
 Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Race : _____

Variété : _____ Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

Né le : _____ Sexe : Mâle - Femelle

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur (M. Mme Mlle) _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Indispensable pour recevoir votre accusé de réception

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
 Meute Ne concourant pas Confirmation avec exposition (gratuite)

La confirmation est gratuite pour les chiens participant à l'exposition.

La séance de confirmation seule (35 €) aura lieu samedi 4 mai de 15h à 17h (voir en page 4)

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire selon le fichier central SCC

TARIF SANS CAGE

Sommes adressées

• 1 ^{er} chien	35 €	
• 2 ^e chien	30 €	
• 3 ^e chien	20 €	
• 4 ^e chien et suivants (chacun)	15 €	
• Puppy, Baby, Vétéran	15 €	
• Ne concourant pas	10 €	
<i>Puppy, Baby, Vétéran et ne concourant pas n'entrent pas en compte pour le tarif dégressif.</i>		
• Meute cage comprise (6 chiens jugés)	50 €	
• Chien supplémentaire dans la meute	10 €	
• Carte accompagnateur	4 €	
• Réservation catalogue	5 €	
	Total	

Chèque global ou mandat à l'ordre de **A.C.T. du Gers**
 Étranger : Mandat cash, à l'ordre de **ACT du Gers** (joindre la copie du mandat à votre engagement).
 Virement : IBAN FR76 1690 6003 3003 4346 6914 161 - Code BIC AGRIFRPP 869 (joindre copie du virement à votre engagement)

Entrée : La carte d'exposant est valable pour une seule personne, l'engagement de 3 chiens et plus par le même propriétaire donne droit à une carte d'entrée supplémentaire.

Gratuit pour enfants jusqu'à 12 ans.

**OBLIGATOIRE POUR LES CHIENS PROVENANT DE PAYS ÉTRANGERS
 OU APPARTENANT À LA 2^e CATÉGORIE :
 PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE (modèle CERFA)
 en cours de validité**

Les inscriptions dont le règlement est insuffisant ou n'est pas joint ne seront pas prises en compte

- Lots d'affixe et de reproducteur : 10 € chacun
- Paires et couples : 10 €
- Jeune présentateur : 8 € (gratuit pour les 6/10 ans)
(engagement le jour de l'exposition exclusivement)

LA CARTE D'EXPOSANT vous sera adressée quelques jours avant l'exposition (ne pas envoyer d'enveloppe timbrée).

Vos engagements devront être adressés à

**CEDIA - Exposition de Auch
 67 rue du G^l Leclerc 67202 WOLFISHEIM**

accompagnés obligatoirement :

- du montant des frais (établi à l'ordre de l'ACT du Gers),
- de la preuve du paiement - en cas de mandat, établi à l'ordre de l'ACT du Gers
- des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe champion ou travail,
- du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou en provenance de l'étranger,

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 15 h 00.

Fait à _____

le _____ Signature du propriétaire :

Classes Travail et Champion (fournir l'attestation SCC pour la classe travail ou la photocopie du titre de Champion)

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation établie par la SCC permettant l'engagement en classe travail.

(la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring

- soit un Brevet Campagne

- soit un Brevet Mondioring

- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)

- soit un Brevet de Pistage français

- soit un Brevet de recherche utilitaire

- soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I.

- soit un test international de sauvetage

- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{re} ou 2^e cat.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{re} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon

• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chien de Rouge de Hanovre : TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements

Pièces à joindre :

Classe Travail : copie de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la S.C.C. (la récompense doit avoir été obtenue avant la date de clôture des engagements).

Classe Champion : photocopie de la lettre d'homologation

En l'absence de ces documents, le chien sera automatiquement mis en classe ouverte



ROYAL CANIN®

Demande d'Engagement à la séance de confirmation

Samedi 4 mai (15h - 17h)

Un chien par feuille, photocopies correctes acceptées.

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____

Né(e) le : _____

Nom du chien : _____

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

Nom/Prénom du Propriétaire : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____

S'inscrire par :

- **Internet** <https://cedia.fr>

- **courrier** : Découpez ce coupon et renvoyez-le à :

Angel Simionato - Les Tachouères - 32190 JUSTIAN

Tél. 06 38 53 77 56 / e-mail : angel.simionato@orange.fr

accompagné de votre règlement de 35 € à l'ordre de l'ACT Gers

CONFIRMATIONS : votre chien doit être **identifié très lisiblement** et vous devez le présenter avec

- sa **fiche d'identification**

- son **certificat de naissance** de la Société Centrale Canine

- le **certificat de vaccination anti-rabique** pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

- ainsi que le **formulaire d'examen de confirmation** correctement rempli

(téléchargeable sur www.centrale-canine.fr - DOCUMENT - FORMULAIRES)

Renseignements à fournir pour certaines races

VARIÉTÉ :

Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

COULEURS :

Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cocker, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

POIL :

Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Russkiy Toy, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Blanc Suisse, Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Cao de Agua.

TAILLE :

Schnauzers, Pinschers, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens Nus, Parson/Jack Russell.

POIDS :

Pékinois, Japonais